



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### L'AREFLH met l'accent sur le projet de règlement sur les emballages et la nouvelle PAC

Dans le cadre de son Assemblée Générale, l'AREFLH a organisé le 23 mars une conférence publique sur la nouvelle PAC et le règlement européen sur les emballages, à Lleida, en région Catalogne.

Cet évènement a été l'occasion de détailler les thématiques et dossiers sensibles qui accompagnent la mise en place de la nouvelle PAC et du Green Deal.

Le changement climatique était le premier thème abordé lors de la conférence publique. Un sujet sensible et d'actualité, dont les conséquences se font de plus en plus sentir sur la production européenne. Cette forte préoccupation des membres de l'AREFLH a abouti à la création d'un nouveau groupe de travail sur la problématique de l'eau. Ainsi, représentants des régions et des producteurs membres pourront échanger sur les conséquences du manque d'eau dans leurs territoires et aux solutions à court et moyen terme permettant de garantir la production.

Un autre défi de taille à affronter a été discuté, il s'agit de celui des nouvelles maladies et ravageurs, dont les occurrences augmentent avec le changement climatique. Or, avec le nouveau projet de règlement de la Commission Européenne, qui demande une réduction de 50% de l'utilisation des pesticides, les agriculteurs se trouvent démunis. Malgré leur forte implication pour une agriculture durable, leur souci est une baisse de la production qui amènerait à une réduction de la souveraineté alimentaire en Europe.

Le deuxième thème d'actualité développé pendant la conférence publique a été celui du **projet de règlement européen sur les emballages**. Ce règlement propose l'élimination de l'emballage pour les produits d'une quantité inférieure à 1,5kg avec des dérogations insuffisantes pour garantir un transport optimum, l'exportation et la meilleure qualité possible dans les points de vente. Vu la sensibilité du dossier l'AREFLH est en contact régulier avec la Commission européenne (DG AGRI, DG ENV) et le Parlement européen. La Présidente a conclu la session sur ce thème avec le message suivant : *« Ce dossier est crucial et une attention particulière de l'AREFLH est de mise dans les prochains mois. Nous devons poursuivre notre travail auprès des institutions dans le but de garantir une harmonisation des législations sur les emballages. Nous devons également sensibiliser les consommateurs finaux des efforts réalisés par la profession et des innovations dans ce domaine »*.

L'autre table ronde a traité de la nouvelle programmation de la PAC. Les interventions se sont focalisées sur le nouveau cadre législatif, les éléments de continuité et de divergence avec l'ancienne réglementation, ainsi que des possibilités d'échange entre parties prenantes.

L'évènement était co-organisé par Afrucat, l'association catalane des entreprises fruitières et la région Catalogne.

Simona Caselli a clôturé la journée en annonçant que la prochaine assemblée générale se tiendra en région Macédoine Centrale (Grèce) en 2024.

---FIN---

---

\* L'AREFLH, Assemblée des Régions Européennes Fruitières, Légumières et Horticoles a pour mission de :

- Représenter ses membres : 16 régions, 32 OP/AOP et 8 membres associés (experts), originaires de 10 pays en Europe,
  - Défendre les intérêts économiques et sociaux des filières fruitières, légumières et horticoles auprès des instances européennes,
  - Favoriser les échanges d'expériences, les partenariats et les projets communs entre les régions et les organisations professionnelles,
  - Être force de propositions sur les principaux enjeux qui conditionnent l'avenir des productions de fruits et légumes en Europe.
- 

Contact : Laetitia Forget [communication@areflh.org](mailto:communication@areflh.org) +33 (0) 6 68 71 76 56

Twitter : [@areflh](https://twitter.com/areflh)

[www.areflh.org](http://www.areflh.org)

---